

RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU CORPS ARBITRAL

Lorsqu'un arbitre est rattaché à un club au sens du statut de l'arbitrage, cela crée une forme d'engagement réciproque, presque comme un pacte moral entre l'arbitre et le club.

Pour favoriser une intégration harmonieuse de l'arbitre au sein de son club, des efforts doivent être réalisés de part et d'autre.

DE L'ARBITRE ENVERS LE CLUB



Participer activement à la vie du club

- ▶ Assister aux réunions d'informations, aux assemblées générales, aux événements internes.
- ▶ Se rendre disponible, à chaque fois que cela est possible, lors des manifestations organisées par le club (tournois, journées éducatives, actions citoyennes, etc ...).
- ▶ Ne pas hésiter à s'entraîner avec les joueurs lors des remises en forme de début de saison.
- ▶ Sensibiliser les licenciés du club à l'arbitrage et proposer des séquences d'initiation.
- ▶ Commenter les nouvelles circulaires de début de saison en collaboration avec le référent en arbitrage.



Créer du lien avec les joueurs, éducateurs et dirigeants

- ▶ Se présenter aux responsables sportifs et entraîneurs.
- ▶ Échanger régulièrement avec les éducateurs sur l'évolution de la saison.
- ▶ Montrer sa pleine appartenance au club et pas seulement en tant « qu'arbitre du club ».



Être un ambassadeur du club

- ▶ Avoir une attitude exemplaire sur et en dehors du terrain.
- ▶ Représenter positivement le club lors des matches officiels.
- ▶ Respecter les valeurs du club et de l'arbitrage.



Communiquer régulièrement

- ▶ Favoriser le lien avec le Référent en Arbitrage du club.
- ▶ L'informer de ses désignations.
- ▶ Signaler rapidement les difficultés rencontrées (manque d'équipement, problèmes logistiques ou autres...).
- ▶ Rester ouvert au dialogue.



Entretenir une bonne condition physique et un suivi administratif

- ▶ Montrer son sérieux au quotidien : réaliser les examens médicaux ainsi que les tests physiques dans les délais réglementaires, suivre les diverses formations proposées par l'instance et participer aux tests annuels obligatoires.
- ▶ Donner l'exemple de quelqu'un d'investi et de rigoureux.

DU CLUB ENVERS L'ARBITRE



Considérer l'arbitre comme un membre à part entière du club

- Favoriser l'intégration de l'arbitre au sein du club.
- Présenter les arbitres du club lors des réunions ou des événements organisés.
- Afficher leur photo dans le club-house au même titre que celles équipes et, pourquoi pas, leurs désignations du WE.



Assurer un suivi administratif et logistique

- Accompagner l'arbitre dans sa demande de licence ainsi que dans les démarches avec les instances (Ligue et District).
- S'assurer qu'il dispose d'un équipement adapté pour officier.
- Se tenir informé dès le début de la saison de ses désignations, de ses éventuelles indisponibilités, via le référent en arbitrage.



Mettre impérativement en place un Référent « ARBITRAGE » investi dans sa fonction

- En charge de suivre les arbitres du club, de faire le lien avec les instances et de rester à l'écoute des problématiques rencontrées.
- Pour s'assurer de leur réelle disponibilité pour arbitrer, de leur participation aux modules de formation et examens (notamment ceux obligatoires), afin d'éviter les désagréments liés à une infraction au Statut de l'Arbitrage.
- Pour les motiver, les impliquer et favoriser leur fidélisation en s'intéressant à leurs performances.
- Pour accompagner, dans la mesure du possible, les plus jeunes non véhiculés dans leurs déplacements.



Valoriser l'arbitrage

- Communiquer sur la réussite des arbitres du club : promotions, diplômes, distinctions.
- Expliquer et sensibiliser en interne à l'importance du rôle de l'arbitre pour éviter les préjugés et favoriser le respect.
- Encourager tous les licenciés (jeunes, seniors, vétérans, féminines, dirigeants...) à s'initier ou à se former à l'arbitrage.
- Solliciter un technicien de l'instance pour accompagner la démarche.



Susciter et favoriser un climat de respect et de soutien

- Ne jamais tolérer les critiques internes visant l'arbitre du club.
- Soutenir l'arbitre en cas de difficulté ou de rapport disciplinaire.
- Proposer des moments d'échange avec les éducateurs pour améliorer la compréhension.



Encourager la participation du club aux formations

- Financer ou accompagner les formations obligatoires.
- Faciliter la disponibilité de l'arbitre et le respect des dispositions réglementaires pour les arbitres/joueurs.